essentielduSup







A LA UNE

Les universités expérimentales avancent... avec quelques à-coups

Après les PRES, après les Comue les universités expérimentales (ou établissements expérimentaux, EPE) ou Comue tout aussi expérimentales semblent résoudre la quadrature du cercle en permettant aux universités et aux Grande écoles - du moins d'ingénieurs - de cohabiter dans des structures suffisamment souples pour permettre à chacune de s'épanouir tout en conservant une certaine autonomie. Certes la semaine dernière l'Université expérimentale de Paris apprenait qu'elle allait devoir abandonner son nom. Une fâcheuse erreur juridique et de communication mais qui ne remet pas en cause le projet. Plus fâcheuse est la situation à Toulouse où plusieurs projets concurrents se heurtent avec d'un côté une Comue expérimentale, de l'autre un EPE. A Paris enfin une toute nouvelle université nait autour d'une université Paris 2 Panthéon-Assas jusqu'ici réticente à toute alliance. Déjà certains EPE sortent en tout cas de la période d'expérimentation - qui pouvait durer de deux à six ans jusqu'en



Olivier Rollot (@ORollot)

Rédacteur en chef

2018 - telle PSL qui a demandé à ne plus être dans cette période après seulement deux ans. On attend maintenant que le MESRI publie un rapport présentant un premier bilan des expérimentations comme c'était inscrit dans la LOI n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance.

Les universités de Toulouse se cherchent toujours un destin... Si les conflits autour de l'université de Nantes ont pu alimenter la chronique, ceux autour de l'université de Toulouse mériteraient un ouvrage entier. A peine l'ancien président de l'université Grenoble-Alpes a-t-il remis un document fin 2021 présentant les contours d'une future université expérimentale qu'un projet concurrent a vu le jour le 8 janvier. Sous l'impulsion du président de l'Université Toulouse 3, Jean-Marc Broto, son université, la Toulouse School of Economics (TSE) et l'ISAE-SUPAERO proposent en effet de créer la Toulouse Tech University. Celle-ci a vocation à « rejoindre le top-100 du classement de Shanghai, en assemblant les meilleures pépites scientifiques du site et plus de 80% des chercheurs du CNRS de Toulouse » selon le directeur de TSE, Christian Gollier, dont le président, Jean Tirole, serait à la manœuvre notamment pour extraire TSE d'une université Toulouse 1 avec laquelle les relations sont pour le moins compliquées. Le projet induit en effet le démantèlement de l'université Toulouse Capitole contre la volonté de cette dernière. « TSE ne peut pas s'autodéterminer indépendamment de son université de rattachement. Ce scenario est dès lors impossible à mettre en œuvre en l'état du droit », proteste-t-on du côté de Toulouse 1.

Plus largement « à trois semaines de l'échéance de l'appel à projets Excellence sous toutes ses formes du Plan d'Investissements d'Avenir 4, l'incompréhension est grande à la découverte d'une initiative isolée », écrivent les autres établissements impliqués dans le projet initial : les universités Toulouse 1 Capitole et Jean-Jaurès, Toulouse INP (en voie de devenir Centrale Toulouse sans qu'on sache bien s'il y a un rapport avec le projet de nouvelle université), l'Insa Toulouse et bien sûr l'université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. Ils appellent les dissidents à « revenir au sein du projet collectif qu'ils accompagnent depuis des mois et à s'y impliquer pleinement ».

Missionné pour réfléchir comment faire enfin de l'université de Toulouse une réalité, au même titre que l'université Grenoble-Alpes qu'il présidait, Patrick Lévy en avait lui dessiné les « contours souhaitables ».« Une fois écartée l'hypothèse d'une pleine intégration des établissements, l'option retenue, consistera à affirmer que le site de Toulouse se situe dans la perspective de décrocher le label Grande Université de Recherche et que la structuration en Comue expérimentale, sous une forme fidèle aux principes fondateurs votés à l'été 2021, favorisera cette labellisation », écrivait-il finn 2021 avant d'affirmer : « Une telle structuration permettra aux établissements de conserver leur personnalité morale et juridique et d'adopter des positionnements différenciés selon les domaines de compétences ».

Paris 2 Panthéon-Assas crée un établissement mixte public/privé. Le 1er janvier 2022, l'université Paris 2 Panthéon-Assas a rejoint un établissement public expérimental qui a la particularité unique d'intégrer quatre écoles privées composantes : EFREI, ISIT, École W et CFJ. L'Irsem, institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire, en est partenaire. « Jamais le concurrence entre les formations n'a été aussi importante. Le statu quo de l'isolement était devenu intenable pour Paris 2. Sans passer par une fusion, il y a de la place pour un modèle qui regroupe des partenaires publics et privés. Un modèle intégré unique que nous voulons promouvoir », explique le président de la toute nouvelle université Paris-Panthéon-Assas, Stéphane Braconnier, qui se félicite d'avoir « été soutenu par le MESRI et par toutes les composantes de son université, heureuses de voir l'université se remettre en marche ».

Les établissements membres veulent maintenant travailler sur des questions transdisciplinaires qui pourront donner naissance à des diplômes comme à des projets de recherche. « Nous voulons particulièrement travailler sur les questions d'environnement numérique dans le droit », révèle le directeur général de l'Efrei, Frédéric Meunier, qui se félicite également de la « réelle opportunité que cette nouvelle université constitue en termes de recherche avec les laboratoires de l'université ».



Écoles de management

Écoles d'ingénieurs

Universités

Entretien

Stéphan Bourcieu (BSB)

Repères

L'Ipsa révèle son 3ème Observatoire des métiers de l'air et de l'espace

Gros Plan

Pour ses 50 ans la CPU devient France Universités

Focus

Le concours Avenir fait le point



essentielduSup







A LA UNE

Les universités expérimentales avancent... avec quelques à-coups

Après les PRES, après les Comue les universités expérimentales (ou établissements expérimentaux, EPE) ou Comue tout aussi expérimentales semblent résoudre la quadrature du cercle en permettant aux universités et aux Grande écoles - du moins d'ingénieurs - de cohabiter dans des structures suffisamment souples pour permettre à chacune de s'épanouir tout en conservant une certaine autonomie. Certes la semaine dernière l'Université expérimentale de Paris apprenait qu'elle allait devoir abandonner son nom. Une fâcheuse erreur juridique et de communication mais qui ne remet pas en cause le projet. Plus fâcheuse est la situation à Toulouse où plusieurs projets concurrents se heurtent avec d'un côté une Comue expérimentale, de l'autre un EPE. A Paris enfin une toute nouvelle université nait autour d'une université Paris 2 Panthéon-Assas jusqu'ici réticente à toute alliance. Déjà certains EPE sortent en tout cas de la période d'expérimentation - qui pouvait durer de deux à six ans jusqu'en



Olivier Rollot (@ORollot)

Rédacteur en chef

2018 - telle PSL qui a demandé à ne plus être dans cette période après seulement deux ans. On attend maintenant que le MESRI publie un rapport présentant un premier bilan des expérimentations comme c'était inscrit dans la LOI n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance.

Les universités de Toulouse se cherchent toujours un destin... Si les conflits autour de l'université de Nantes ont pu alimenter la chronique, ceux autour de l'université de Toulouse mériteraient un ouvrage entier. A peine l'ancien président de l'université Grenoble-Alpes a-t-il remis un document fin 2021 présentant les contours d'une future université expérimentale qu'un projet concurrent a vu le jour le 8 janvier. Sous l'impulsion du président de l'Université Toulouse 3, Jean-Marc Broto, son université, la Toulouse School of Economics (TSE) et l'ISAE-SUPAERO proposent en effet de créer la Toulouse Tech University. Celle-ci a vocation à « rejoindre le top-100 du classement de Shanghai, en assemblant les meilleures pépites scientifiques du site et plus de 80% des chercheurs du CNRS de Toulouse » selon le directeur de TSE, Christian Gollier, dont le président, Jean Tirole, serait à la manœuvre notamment pour extraire TSE d'une université Toulouse 1 avec laquelle les relations sont pour le moins compliquées. Le projet induit en effet le démantèlement de l'université Toulouse Capitole contre la volonté de cette dernière. « TSE ne peut pas s'autodéterminer indépendamment de son université de rattachement. Ce scenario est dès lors impossible à mettre en œuvre en l'état du droit », proteste-t-on du côté de Toulouse 1.

Plus largement « à trois semaines de l'échéance de l'appel à projets Excellence sous toutes ses formes du Plan d'Investissements d'Avenir 4, l'incompréhension est grande à la découverte d'une initiative isolée », écrivent les autres établissements impliqués dans le projet initial : les universités Toulouse 1 Capitole et Jean-Jaurès, Toulouse INP (en voie de devenir Centrale Toulouse sans qu'on sache bien s'il y a un rapport avec le projet de nouvelle université), l'Insa Toulouse et bien sûr l'université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. Ils appellent les dissidents à « revenir au sein du projet collectif qu'ils accompagnent depuis des mois et à s'y impliquer pleinement ».

Missionné pour réfléchir comment faire enfin de l'université de Toulouse une réalité, au même titre que l'université Grenoble-Alpes qu'il présidait, Patrick Lévy en avait lui dessiné les « contours souhaitables ».« Une fois écartée l'hypothèse d'une pleine intégration des établissements, l'option retenue, consistera à affirmer que le site de Toulouse se situe dans la perspective de décrocher le label Grande Université de Recherche et que la structuration en Comue expérimentale, sous une forme fidèle aux principes fondateurs votés à l'été 2021, favorisera cette labellisation », écrivait-il finn 2021 avant d'affirmer : « Une telle structuration permettra aux établissements de conserver leur personnalité morale et juridique et d'adopter des positionnements différenciés selon les domaines de compétences ».

Paris 2 Panthéon-Assas crée un établissement mixte public/privé. Le 1er janvier 2022, l'université Paris 2 Panthéon-Assas a rejoint un établissement public expérimental qui a la particularité unique d'intégrer quatre écoles privées composantes : EFREI, ISIT, École W et CFJ. L'Irsem, institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire, en est partenaire. « Jamais le concurrence entre les formations n'a été aussi importante. Le statu quo de l'isolement était devenu intenable pour Paris 2. Sans passer par une fusion, il y a de la place pour un modèle qui regroupe des partenaires publics et privés. Un modèle intégré unique que nous voulons promouvoir », explique le président de la toute nouvelle université Paris-Panthéon-Assas, Stéphane Braconnier, qui se félicite d'avoir « été soutenu par le MESRI et par toutes les composantes de son université, heureuses de voir l'université se remettre en marche ».

Les établissements membres veulent maintenant travailler sur des questions transdisciplinaires qui pourront donner naissance à des diplômes comme à des projets de recherche. « Nous voulons particulièrement travailler sur les questions d'environnement numérique dans le droit », révèle le directeur général de l'Efrei, Frédéric Meunier, qui se félicite également de la « réelle opportunité que cette nouvelle université constitue en termes de recherche avec les laboratoires de l'université ».



Écoles de management

Écoles d'ingénieurs

Universités

Entretien

Stéphan Bourcieu (BSB)

Repères

L'Ipsa révèle son 3ème Observatoire des métiers de l'air et de l'espace

Gros Plan

Pour ses 50 ans la CPU devient France Universités

Focus

Le concours Avenir fait le point



« Nous avons été accueillis de façon formidable et cette entrée dans l'université est une de mes plus grandes fiertés », confie de son côté Sylvie Joly, directrice du CFJ et de l'Ecole W, qui quitte bientôt son école pour prendre la direction de l'Obs, et insiste sur « l'indépendance que conservent ses deux écoles dans leur recrutement comme dans leur gouvernance ». Ce que confirme le directeur général de l'Isit, Tamyn Abdemessed : « Nous restons nos établissements avec nos personnalités morales et nous sommes dans le même temps composante du nouvel établissement ».

L'objectif est maintenant de devenir un grand établissement. Par ailleurs les unités de formation et de recherche (UFR) ont été remplacées par des collèges thématiques et non pas disciplinaires. Chaque école membre porte maintenant la mention Paris-Panthéon-Assas Université sous son propre logo. La carte étudiante sera unifiée et donnera accès à l'ensemble des campus.

Se regrouper pour exister. Ces projets répondent à la nécessité d'exister tant au niveau français – notamment pour répondre aux appels à projets réservés aux universités fusionnées ou expérimentales – qu'international. Christian Gollier analyse ainsi la situation : « Aujourd'hui, il faut bien comprendre que Toulouse est déclassée, Toulouse ne fait pas partie des villes labélisées qui vont devenir de grandes universités de recherche. Le risque, c'est que Toulouse devienne une petite ville de province en ce qui concerne l'académique et la recherche alors qu'elle est la deuxième ville de France en termes de productivité scientifique après Paris ». Rappelons qu'en 2018 l'université de Toulouse n'avait pas été à même de convaincre le jury des Idex de lui rendre le label qu'elle avait perdu en 2016. A l'époque le MESRI avait ainsi expliqué sa décision : « Le jury a pris acte des avancées réalisées par les porteurs du projet de Toulouse dans un contexte difficile, de leur volonté de construire une université reconnue comme telle à l'international et de l'émergence d'une nouvelle dynamique visant à tirer profit du fort potentiel scientifique et des nombreux atouts du site. Il a toutefois jugé celles-ci insuffisantes pour atteindre l'objectif que le projet Uniti s'est fixés, faute d'une réelle adhésion de tous les acteurs à une véritable démarche de transformation qui réponde aux objectifs de l'action Idex ». Le verdict était déjà clair à l'époque : « Faute d'une réelle adhésion de tous les acteurs... »

A Paris aussi l'isolement avait des effets délétères. En 2014 Paris 2 Panthéon-Assas avait refusé de rejoindre une Comue après avoir quitté le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Sorbonne Universités, dans lequel son université était notamment associée à Paris 4 Sorbonne et Paris 6, fusionnées depuis au sein Sorbonne Université. Un splendide isolement que regrettait Stéphane Braconnier, le président de Paris 2 Panthéon-Assas, en amont de la création de son université expérimentale : « Nous sommes toujours assez isolés et cela nous fragilise sur le plan institutionnel. Notamment parce que les appels d'offres que lance le gouvernement sont réservés aux universités expérimentales ou fusionnées ». La nouvelle université Panthéon-Assas va ainsi être candidate au nouvel appel d'offres ExcellenceS sous toutes ses formes. CQFD.

Olivier Rollot (@ORollot)

- C'était inscrit dans la <u>LOI n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance</u>: « Dans un délai de trois ans à compter de la publication de l'ordonnance prise sur le fondement du présent article, le Gouvernement remet au Parlement un rapport présentant un premier bilan des expérimentations engagées dans ce cadre, recensant les différentes formes juridiques adoptées par les établissements et identifiant les voies adaptées afin de les pérenniser, le cas échéant ». L'ordonnance susnommé a été prise le 1^{er} décembre 2018. On attend maintenant le rapport.
- Le jury international des Idex et Isite est toujours sur le terrain et auditionne jusqu'au 20 janvier l'Idex de la future ex Université de Paris mais aussi sept Isite (Clermont-Auvergne, CY Cergy Paris Université, Université Gustave Eiffel, Lille, Montpellier, Nantes et Pau). L'enjeu : leur labellisation définitive.
- Lire aussi : <u>Nantes Université : un nouveau chapitre dans l'histoire de l'université de Nantes</u> (Ouest France)



Sylvie Joly, la directrice du CFJ et de l'Ecole W n'a pas pu être présente sur cette photo qui regroupe les quatre autres directeurs et président : de gauche à doite Tamyn Abdemessed pour l'Isit, Jean-Baptiste Jeangene-Wilmer pour l'Irstem, Stéphane Braconnier pour Paris-Panthéon-Assas Université et Frédéric Meunier pour l'Efrei.

👈 LA PERSONNALITE



C'est un poste exposé. Stéphane de Miollis a été nommé directeur général du groupe IGS. Il succède à Jean-Michel Perrenot, revenu aux commandes après le départ début 2021 de Pascale Rus, qui avait succédé à ce dernier en février 2019.

Sans être un spécialiste de la formation Stéphane de Miollis a été directeur général Compétences et formation du groupe Adecco de septembre 2020 à décembre 2021 après en avoir été directeur de la stratégie et de la transformation de 2016 à 2020. Auparavant il fut de 2011 à 2016 directeur de la stratégie et du développement du groupe de presse Amaury mais encore secrétaire général de Renault Fl Team (2008-2011). Renault au sein duquel il fut également directeur du marketing de Renault Sport (2001 à 2004).

Sa formation : un DESS de l'IAE Paris et... une licence de pilote professionnel en aéronautique du ministère des Transports canadien.

7

ELLES/ILS BOUGENT



Imed Boughzala a été nommé directeur des formations initiales de l'Institut Mines Télécom business school. Il occupait jusqu'ici le poste de directeur du département Technologies, Information

& Management, un des quatre départements d'enseignement-recherche d'Institut Mines-Télécom Business School. Ingénieur en informatique (Ensi) avec un double parcours en management (MSc à Paris-Dauphine), il est docteur et habilité à diriger des recherches en sciences pour l'ingénieur (spécialité IA et KM) et en sciences de gestion (spécialité SI pour le management). Il est également titulaire d'un Executive MBA d'IMT-BS et du programme Management and Leadership in Higher Education de la Harvard Graduate School of Education.



Perrine Cezard a été
nommée directrice des
relations internationales de
l'Institut Mines Télécom
business school. Elle était
précédemment chargée du
d é v e l o p p e m e n t
international au sein de la

Direction des Relations et du Développement International (DRDI). Diplômée d'un Master en Management de l'ESC Clermont-Ferrand, Perrine Cezard évolue dans le monde de l'enseignement supérieur depuis 15 ans Elle a travaillé successivement dans les relations et le recrutement international au sein d'écoles d'ingénieur et de commerce (Ecole des Pons et Insead notamment) et sur des programmes d'executive education.